



Direction de l'Environnement et des Territoires
Service Aménagement des Territoires
11 855 CARCASSONNE CEDEX 9
Tel : 04.68.11.67.93

Compte-rendu du Comité scientifique des Espaces Naturels Sensibles du 12 février 2019 – version 1

Présents : T Rutkowski, D Vizcaino, B Le Roux, M Vaslin, E Cangini, A Gaston, M Foussard, V Dumeunier, C Plassart, J Carré, S Griffe, D Barreau.

Excusés : D Genoud, B de Foucault, C Riols, F Andrieu, M Klescewski, JC Capera, P Médard

Actualités des propriétés départementales

Mines de la Ferronière : M FOUSSARD confirme son acquisition prochaine par le CD11 au titre des ENS pour son important patrimoine en colonies de chiroptères et dans le cadre d'une procédure spécifique engagée par la DREAL, les particularités règlementaires relevant du code minier étant traitées.

ENS de Bac Pégullier : les travaux 2019 ont été présentés concernant la restauration des tourbières (bouchage de drains) et la restauration de clairière au bénéfice du Grand Tétrás. S Griffe qui a suivi ces opérations concernant ce galliforme présente le dispositif « d'alerte clôtures », devant permettre d'empêcher les oiseaux de se blesser sur ces clôtures, lors de mauvaises conditions climatiques engendrant un défaut de visibilité.

Avis sur les demandes de subventions

Intendance du territoire, CENLR : bilan 2018 et actions 2019 présentées (Clément Henniaux)

TUCHAN : Le CENLR demande au CSENS d'étendre le site de l'inventaire naturaliste audois n°60 -appelé Mont Tauch- sur l'est, entre le hameau de Ségure et le village, afin de prendre en compte les données naturalistes acquises lors des 3 dernières années dans ce secteur. Des actions de pâturage sont à mettre en œuvre avec l'éleveuse s'étant officiellement installée l'année dernière et qui tentera de passer l'année entière sur la commune sans transhumance dans d'autres sites ou un autre département. Le CSENS donne son accord pour l'extension ou également la création d'un site pleinement distinct, des données sur la géologie que fournira D VIZCAINO pourraient étendre le site vers le nord du hameau de Ségure. Le CSENS recommande, dans la mesure du possible, de renforcer les suivis orthoptères, groupe réagissant bien à la réouverture du milieu et de tenter de réaliser des suivis, des écoutes au crépuscule.

TALAIRAN : domaine de la plaine, les actions de brûlage dirigé devraient bénéficier, selon M VASLIN, de suivis notamment concernant l'impact sur les reptiles.

Au nord de la départementale 23, D BARREAU signale le potentiel flore dans de petites trouées « qui survivent » parmi l'envahissement des ligneux ; l'Ophrys magniflora étant nettement plus répandue dans ce secteur que chez JP MAZARD, où les stations de cette plante ont été utilisées pour la description de l'espèce.

DUILHAC : la mare présentée par le CENLR a subi en 20 ans, selon B LE ROUX, nombre de dégâts du fait de la présence du troupeau de vaches et de la non protection des berges. Le CENLR va proposer une protection et la mise en place d'une pompe à museau, par exemple.

Proposition modification liste odonates – inventaire naturaliste audois des ENS

Loïc Brepson de l'association L'Aude au Nat' propose de rajouter des espèces ou de modifier des statuts pour les odonates.

Le CSENS remarque que toutes les listes utilisées dans le cadre de l'élaboration de l'inventaire naturaliste audois en 2007 méritent une révision, la mise à jour de 2014 ayant plutôt concernée les sites de l'inventaire. Pour la flore, il est nécessaire de créer une liste bryophytes et lichens mais aussi espèces invasives.

Il a été décidé, pour 2019, si les moyens financiers dévolus à la politique ENS le permettent, de revoir les listes odonates, lépidoptères et orthoptères, en intégrant le travail de L BREPSON notamment.

Création d'un site de l'inventaire naturaliste audois à LEUC

Loïc Brepson de l'association L'Aude au Nat' propose de créer un nouveau site, suite à un plan de gestion réalisé sur le domaine de Fraisse ayant permis d'identifier une importante richesse naturaliste sur une mare et, pour la faune, dans les bois et prairies attenantes. Il souligne, notamment, que cette mare accueille ¼ des espèces d'odonates présentes en France ; la loutre, l'écrevisse à pattes blanches, le chat forestier ont été également contactés sur ce domaine. Il est signalé que les prairies sont trop pâturées par les équins, et la propriétaire fait face par ailleurs à des problèmes de parasitologie l'obligeant à abandonner les méthodes de traitement non chimiques. En dehors du domaine, le lézard ocellé a été repéré à l'ouest comme le titron marbré. C RIOLS, absent lors de ce CSENS, a fait savoir qu'il enverra des propositions d'extension du site proposé sur foi de données de nidification des rapaces locaux. La partie sud, au-delà de la Lauquette, est-elle à conserver car très boisée ? Une nouvelle carte sera soumise au CSENS, par mail.

Evolution du CSENS

Il est demandé au CSENS, qui existe depuis 10 ans, de donner son avis sur les sujets évoqués lors de ses réunions et sur les thématiques qu'il faudrait traiter.

Le CD11 est toujours intéressé par les avis techniques concernant les demandes de subvention et par les évolutions de l'inventaire naturaliste audois.

Le CSENS souhaiterait bénéficier d'une présentation de l'évolution de la candidature du PNR Corbières Fenouillèdes (zonages de la charte et création d'un comité scientifique), mais aussi échanger avec la DDTM et les animateurs sur la politique N2000 développée dans le département, et s'interroge sur la volonté du CD11 de communiquer sur l'existence de ce CSENS, voire d'envisager des échanges avec le CESE mis en place par le CD11.

Le CSENS estime qu'il est intéressant d'être mis au courant des actualités de la gestion des propriétés départementales, et des subventions ENS votées par les élus pour les dossiers biodiversité.

Il semble possible d'organiser l'automne prochain un échange sur la thématique Natura 2000.

Carcassonne, le 14/02/2019